

Département du Var

**MAIRIE  
DE  
SAINT-ZACHARIE**



1, cours Louis Blanc  
83640 SAINT-ZACHARIE  
Tél. 04.42.32.63.32

Envoyé en préfecture le 27/12/2022

Reçu en préfecture le 27/12/2022

Publié le

*29/12/2022*

Recevoir le fait

ID : 083-218301208-20221127-041122022-AU

## DECISION MUNICIPALE N° 041/12/2022

Le Maire de la Commune de Saint-Zacharie (Var),

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.21 22-22 ;

**Vu** le Code de la commande publique et notamment son article R. 2123-1 ;

**Vu** le cahier des Clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux ;

**Vu** la délibération municipale n° 06/03 en date du 22/06/2020 portant délégations attribuées à M. Le Maire et plus particulièrement l'alinéa 4, selon lequel M. Le Maire peut prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les inscrits au budget ;

**Vu** la décision du 13 juillet 2021, visée par la Préfecture du Var le 22 juillet 2021 relative à la conclusion du marché de travaux conclu avec la Société ARTP, titulaire du lot n° 12 « VRD – Espace Vert » pour la construction d'un Centre de santé et de deux logements locatifs ;

Considérant qu'il est nécessaire d'apporter des modifications aux travaux envisagés ;

### DECIDE

**Article 1 :** De conclure un avenant n° 1 avec l'entreprise ARTP titulaire du lot n° 12 : VRD/Espace Vert, pour la réalisation des travaux suivants :

*« Création d'un bassin de rétention par infiltration »*

Pour un montant total de 17.273,80 € HT soit 20.728,56 € TTC.

**Article 2 :** Conformément à l'article L.21 22-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

**Article 3 :** Le Maire et le comptable public assignataire de Brignoles sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Zacharie, le 27 décembre 2022

Le Maire,



Jean-Jacques COULOMB